



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 14 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Augne, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 07 mars 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	23	3	2	5

Pour	Contre	Abstention	Ne prend pas part au vote
25	0	0	1 (Jean Pierre Faye)

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHAUVERGUE Laurence, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : DEVAUX Nathalie donne pouvoir à LEFEBVRE Frankie, DUPUY Nathalie donne pouvoir à CHAUVERGUE Laurence, PERDUCAT Daniel donne pouvoir à FAYE Jean Pierre.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHADELAUD Michel, PAQUET Laurent.

Absents : CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, DOLLEY Alain, ROGER Edouard, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

FINANCES

Délibération n° 06 – 2019 : Compte Administratif 2018 – Budget annexe ZAE des Ribières de Bussy

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.121-14 relatif à la désignation d'un président autre que le président pour présider lors du vote du compte administratif ;

Monsieur le Président indique aux membres du Conseil Communautaire qu'il ne peut pas prendre part au vote du Compte Administratif du budget annexe ZAE des Ribières de Bussy.

Madame Monique LENOBLE, Vice-présidente de la Commission Finances est désignée comme présidente pour présider la séance pour ce point de l'ordre du jour.

COMPTE ADMINISTRATIF ZAE RIBIERE DE BUSSY

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés.....			183 195,40 €		183 195,40 €	
Opérations de l'exercice.....						
TOTAUX.....			183 195,40 €		183 195,40 €	
Résultats de clôture.....						
Restes à réaliser.....						
TOTAUX CUMULES.....			183 195,40 €		183 195,40 €	
RESULTATS DEFINITIFS.....			183 195,40 €		183 195,40 €	

Mme Lenoble précise que le Compte Administratif 2018 du budget annexe ZAE des Ribières de Bussy tel que présenté est conforme dans ses écritures au Compte de Gestion 2018 du budget annexe ZAE des Ribières de Bussy établi par Monsieur le Trésorier d'Eymoutiers.

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'ADOPTER le Compte Administratif 2018 du budget annexe ZAE des Ribières de Bussy
- D'ARRETER les résultats définitifs tels que définis ci-dessus.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
 Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.
 A Eymoutiers, le 19 mars 2019

La Présidente de séance,
 Monique LENOBLE

Acte rendu exécutoire le : 9 - MAI 2019
 Publié le : 9 - MAI 2019

Communauté de Communes
 Les Portes de Vassivière
 1, rue de la Collégiale
 37120 EYMOUTIERS



REÇU A LA PRÉFECTURE
 DE LA HAUTE-VIENNE
 le - 1 AVR. 2019

